

Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP (Lima, 11-12 septembre 2025)

Mme Sophie Briante Guillemont, sénatrice (RDSE) des Français établis hors de France, et **M. Ludovic Mendes**, député (Ensemble pour la République) de Moselle, ont participé **les 11 et 12 septembre 2025** à la onzième Conférence mondiale des Jeunes parlementaires de l'UIP organisée à Lima à l'invitation du Congrès du Pérou. Ils ont appris, à cette occasion, la très prochaine mise en place d'un Sénat dans ce pays (en pratique, il s'agira d'un rétablissement puisqu'une deuxième chambre a déjà existé dans le passé).



Le Congrès du Pérou arborant une affiche (à droite) « En route vers le bicaméralisme »

La conférence visait à évaluer les **progrès réalisés en matière d'égalité, d'équité et parité entre les sexes, dans une perspective intergénérationnelle**. Elle a rassemblé plus de 210 participants dont plus de 120 parlementaires issus de 44 pays.

La présidente de la République du Pérou, Mme Dina Boluarte, a accueilli les participants à l'occasion de la cérémonie inaugurale. La conférence a ensuite été ouverte par une allocution de Mme Marianna Mikko, vice-présidente du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (Comité CEDEF des Nations Unies).

Les débats ont mis en évidence les avancées, les difficultés et les tendances récentes en matière d'égalité des sexes. Si la parité progresse au plan politique (27 % des parlementaires sont aujourd'hui des femmes), **les progrès tendent à ralentir, en particulier pour les jeunes femmes**. Par ailleurs, l'accès aux fonctions électives ne garantit pas celui aux postes de responsabilité. Plusieurs intervenants ont insisté sur la **persistance des stéréotypes de genre** et mis en évidence des reculs significatifs liés notamment à **l'augmentation de la violence en ligne**.

Dans son intervention, **Mme Sophie Briante Guillemont** a souligné que la parité en France avait progressé au plan politique grâce à des dispositions législatives contraignantes assorties de sanctions financières. Si les femmes représentent aujourd'hui 36 % des élus à l'Assemblée Nationale et 37 % au Sénat, il convenait d'être vigilant, car les dernières élections législatives s'étaient traduites par une diminution de la proportion de femmes élues à l'Assemblée Nationale. Elle a mis l'accent sur l'impact positif, dans la sphère économique,

d'une loi de 2011 imposant des quotas dans la gouvernance des grandes entreprises, grâce à laquelle la part des femmes dans les conseils d'administration s'élève aujourd'hui à 46 %. Elle a mentionné le rôle important joué en France par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, dont elle-même est membre, pour le suivi des progrès et des indicateurs.

M. Ludovic Mendes est intervenu, quant à lui, sur le **thème des alliances intergénérationnelles** en faveur de l'égalité des sexes. Il a souligné la pertinence de pratiques telles que le **mentorat**, qui consiste en l'accompagnement de jeunes femmes par d'autres, plus expérimentées ou en fin de carrière, dans le champ politique, associatif ou syndical. Cette forme d'accompagnement se rencontre dans le monde de l'entreprise, notamment pour développer l'entrepreneuriat féminin. Une autre initiative intéressante en France est le Parlement des enfants, qui permet à des jeunes d'apprendre le métier de législateur et favorise le développement de leur conscience politique.



Mme Sophie Briante Guillemont et M. Ludovic Mendes

Les deux parlementaires français ont participé à un atelier en petit groupe (« hackathon ») visant à réfléchir à des actions concrètes pour atteindre la parité dans les parlements, les rendre plus sensibles au genre et prévenir les discriminations et la violence fondées sur le sexe. Mme **Sophie Briante Guillemont** a fait rapport devant l'assemblée des résultats de ces travaux.

À l'issue de la conférence, les parlementaires ont adopté un document appelant à l'instauration de mesures contraignantes en faveur de la parité, assorties de moyens et de mécanismes de contrôle, à la facilitation de l'accès des jeunes, notamment des jeunes femmes, aux fonctions électives, y compris aux fonctions dirigeantes, à la promotion de parlements sensibles au genre, à l'adoption de lois permettant de lutter contre les violences de genre, notamment en ligne, au développement du mentorat et de la coopération entre les générations, au renforcement des partenariats avec la société civile ainsi que de l'éducation et de la sensibilisation pour favoriser l'engagement.

En marge de la réunion, les deux délégués du Groupe français de l'UIP se sont entretenus avec **Mme Nathalie Kennedy, ambassadrice de France au Pérou**, et une partie de son équipe. Les échanges ont porté sur la situation politique du pays, marquée par une forte instabilité et sa situation économique plutôt dynamique, qui s'appuie sur des fondamentaux solides (croissance de 3 %, inflation maîtrisée, niveau élevé des réserves financières). Les ressources minières (cuivre, or, lithium) tirent l'économie. Il existe un fort besoin d'investissement, notamment dans les infrastructures publiques. Alors que la capitale est très exposée au risque sismique, la grande majorité des constructions ne respectent pas les normes et seraient très vulnérables en cas de secousse majeure. L'informalité reste importante. Les inégalités sociales sont marquées, surtout en

dehors de la capitale, au détriment notamment des populations indigènes peu métissées. La criminalité organisée s'est récemment beaucoup développée, notamment autour du trafic de cocaïne, générant une forte demande de sécurité de la part de la population.

En ce qui concerne la **relation bilatérale avec la France**, l'accent a été mis notamment sur le **dynamisme de la coopération culturelle, éducative, universitaire et scientifique**. Cette coopération s'appuie sur l'Institut de recherche pour le développement (IRD), l'Institut français d'études andines » (IFEA) et un réseau d'Alliances françaises ancien et particulièrement actif. La France est aussi présente au plan économique (environ 120 entreprises françaises sont implantées dans le pays et emploient quelque 35 000 personnes), en particulier dans le secteur de l'énergie (ENGIE) ou celui des infrastructures. Ainsi, dans le cadre d'un accord de gouvernement à gouvernement entre la France et le Pérou, deux entreprises françaises superviseront la construction d'un projet majeur pour le pays, la Nueva Carretera Central, première autoroute de haute montagne en Amérique du Sud, qui réduira considérablement la durée des trajets entre Lima et le centre du pays et permettra le développement de nouvelles régions.